

Premier trimestre (T1) | 2025-2026

Rapport financier de l'exercice 2025-2026



CATALYSER LES INFRASTRUCTURES

Non audité

La Banque de l'infrastructure du Canada est une société d'État en propriété exclusive du gouvernement du Canada.

SANS OBSTACLE

ACCESSIBLE

La BIC s'engage à créer une expérience sans obstacle pour tous les membres du personnel, les personnes à la recherche d'un emploi, la clientèle, les fournisseurs et les autres parties prenantes. Pour toute question sur l'accessibilité ou pour demander des accommodements, veuillez contacter votre personne-ressource à la BIC ou envoyer un courriel à accessible@cib-bic.ca.

The CIB is committed to creating a barrier-free experience for all employees, job-seekers, clients, suppliers and other stakeholders. For any questions about accessibility or to request any accommodations, please contact your CIB representative or email accessible@cib-bic.ca.



/ Page 03

01



/ Page 04

02



/ Page 11

03



/ Page 12

04



/ Page 13

05



/ Page 13

06



/ Page 14

07



/ Page 15

08



MESSAGE AU LECTORAT

Les présents états financiers intermédiaires résumés trimestriels ont été préparés conformément aux Normes comptables pour le secteur public, telles qu'elles ont été publiées par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de Comptables professionnels agréés du Canada; ils doivent être lus conjointement avec les états financiers annuels audités au 31 mars 2025, ainsi qu'avec le rapport explicatif inclus dans ce rapport financier trimestriel.

Les présents états financiers intermédiaires résumés trimestriels s'appuient sur les mêmes méthodes comptables et de calcul que celles utilisées dans le cadre de la préparation des plus récents états financiers annuels audités.

Les présents états intermédiaires résumés trimestriels respectent la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada. Comme il n'y a pas d'exigence voulant que les états financiers inclus dans le présent rapport financier trimestriel fassent l'objet d'un audit ou d'un examen, ces états financiers n'ont pas été audités ou examinés par un auditeur externe.

De temps à autre, la Banque de l'infrastructure du Canada fait des énoncés prospectifs écrits ou verbaux et peut le faire dans le présent rapport financier trimestriel. Ces énoncés prospectifs comprennent notamment des déclarations portant sur les objectifs et les stratégies mises en œuvre par la société, ainsi que des déclarations liées aux perspectives, plans, attentes, anticipations, estimations et intentions de cette dernière. Par leur nature même, ces énoncés reposent sur de multiples facteurs et hypothèses, et ils sont assujettis à des incertitudes et à des risques intrinsèques, d'ordre tant général que spécifique.

Compte tenu de ces incertitudes, les prédictions, prévisions, projections et autres aspects des énoncés prospectifs sont susceptibles de ne pas se concrétiser. Un nombre important de facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des attentes exprimées.

Sauf indication contraire, les chiffres sont exprimés en dollars canadiens.

RAPPORT DE GESTION

Aperçu de la BIC

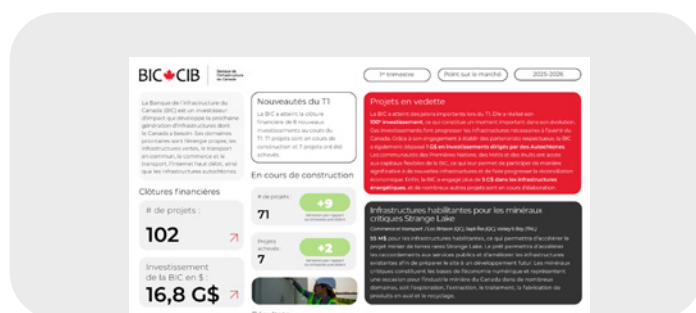
La Banque de l'infrastructure du Canada (la « BIC » ou la « Société ») est une société d'État créée par une loi du Parlement (la *Loi sur la Banque de l'infrastructure du Canada* [la « *Loi sur la BIC* »]) le 22 juin 2017. La BIC a pour mission de « faire des investissements et de chercher à attirer des investissements d'investisseurs du secteur privé et d'investisseurs institutionnels dans des projets d'infrastructures situés au Canada ou en partie au Canada qui généreront des recettes et qui seront dans l'intérêt public, par exemple en soutenant des conditions favorables à la croissance économique ou en contribuant à la viabilité des infrastructures au Canada. »

En seulement huit ans, la BIC est devenue un outil éprouvé et rentable pour la construction de nouvelles infrastructures essentielles – elle relève les plus grands défis du Canada et catalyse les résultats au profit de la population du Canada et de l'économie.

Point sur le marche du T1 2025-2026

La BIC a réalisé un premier trimestre solide avec 8 investissements ayant atteint la clôture financière. Elle a maintenant engagé 16,8 milliards de dollars dans 102 projets d'infrastructures à fort impact à travers le Canada. 71 de ces projets sont en cours de construction et 7 sont désormais achevés.

Pour plus de détails, veuillez lire l'intégralité du Point sur le marché du T1 2025-2026.



Contexte opérationnel

Les projets d'infrastructures ont des coûts initiaux importants et produisent des avantages sur une longue période. Cela nécessite d'avoir une perspective sur la façon dont le monde va évoluer, tout en investissant pour façonner cette évolution. L'exercice 2024-2025 a été marqué par une incertitude accrue et un ralentissement du développement des projets, ce qui s'est prolongé au premier trimestre de 2025-2026. Bien que le financement de la BIC aide ses partenaires à gérer l'incertitude, ses activités demeurent sensibles à la conjoncture économique dans son ensemble.

Conditions économiques

Les taux d'intérêt et l'inflation influencent les décisions d'investissement dans les infrastructures. Au cours des dernières années, la hausse des taux d'intérêt a rendu les investissements dans les nouvelles infrastructures plus difficiles. L'inflation dans le secteur de la construction continue de dépasser l'indice des prix à la consommation, ce qui, parallèlement à la volatilité des taux de change, crée une incertitude quant aux coûts des projets et à la progressivité des coûts pour les projets de construction.

Au cours de la dernière année, l'incertitude géopolitique et tarifaire émergente a commencé à impacter les projets. Parmi les défis à relever figurent la pénurie de main-d'œuvre, l'augmentation des coûts des intrants matériels et de nouvelles perturbations de la chaîne d'approvisionnement. Cela peut entraîner une escalade des coûts et des retards de construction, ce qui a un impact sur le rendement du portefeuille.

La BIC partage généralement le risque de demande/ revenus futurs de ses projets, et par conséquent, son portefeuille d'investissements est exposé à des prévisions de revenus changeantes, déterminées par les prix des matières premières, les primes vertes et les volumes de projets générés.

L'incertitude réglementaire constitue également un défi pour les nouveaux investissements qui pourraient avoir une incidence sur le rendement des investissements existants et des engagements actuels. Les longs

processus d'autorisation et d'approbation ont parfois entraîné des retards dans les projets et une hausse des coûts, en particulier dans les régions du pays où les saisons de construction sont plus courtes.

Perspectives

Une demande accrue en matière d'infrastructures est anticipée. À mesure que les projets sont construits, le développement des infrastructures stimule l'économie à court terme au pays ainsi que la création d'emplois. Les infrastructures soutiennent la croissance économique canadienne et le commerce avec d'autres pays à l'échelle mondiale. Dans le Nord, on reconnaît davantage que les infrastructures sont essentielles pour affirmer la souveraineté du Canada, promouvoir la réconciliation autochtone et appuyer le commerce. En outre, la population du Canada a plus ou moins doublé au cours des 60 dernières années et devrait continuer à croître régulièrement à l'avenir. Il faut donc renforcer les infrastructures dans tous les domaines, y compris l'énergie et le logement.

La BIC prévoit un besoin continu d'investir dans des projets partout au Canada. Les facteurs macroéconomiques qui freinent habituellement les investissements dans les infrastructures peuvent en fait ouvrir à la BIC la possibilité de débloquer des projets grâce à son modèle consistant à fournir des investissements concessionnels et à attirer des investissements du secteur privé.

À mesure que les projets arrivent de plus en plus à maturité, la BIC s'attend à ce que certains investissements soient confrontés à des risques accrus de dépréciation et/ou n'atteignent pas le déploiement complet du projet. Bien que la construction des projets progresse régulièrement, dans certains cas, les promoteurs ont signalé des retards et des dépassements de coûts. Les promoteurs sont néanmoins généralement demeurés déterminés à réaliser l'ensemble de la portée du projet, à prendre des mesures pour récupérer le temps perdu, à mettre leur expertise à profit pour prévenir d'autres retards, à utiliser les éventualités disponibles et, au besoin, à accroître leur engagement financier à l'égard du projet. L'avancement plus lent que prévu des projets peut être observé grâce à une courbe de tirage décalée par rapport au portefeuille existant de la BIC. En plus de surveiller les retards potentiels et les dépassements de coûts, la BIC suit également de près les risques liés

à la concentration des fournisseurs et des fabricants, principalement dans les secteurs de l'énergie propre et du transport en commun.

À mesure que le portefeuille augmente, la BIC joue un rôle croissant de gestionnaire d'actifs supervisant les investissements dans une économie en évolution rapide. La BIC surveille activement les risques émergents dans son portefeuille, ce qui reflète son obligation de gérer prudemment l'argent des contribuables. En 2024-2025, la BIC a comptabilisé une provision spécifique pour un investissement qui est confronté à certains des défis mentionnés ci-dessus.



PRINCIPAUX RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

AUTOSUFFISANCE

En tant que société d'État chargée d'investir des fonds publics, la BIC adopte des pratiques exemplaires de gestion financière et gère efficacement ses ressources financières.

Les états financiers sont préparés conformément aux NCSP publiées par le CCSP, qui harmonisent le cadre d'établissement de rapports financiers de la BIC avec ses objectifs commerciaux, afin de prendre des risques et/ou d'offrir des prix concessionnels dans le cadre des investissements, comme il est décrit dans son approche en matière d'investissement.

Faits saillants du T1 2025-2026

- » Clôtures financières totalisant 1,0 G\$ et réductions de 16,7 M\$ après la clôture financière comptabilisées (17,3 G\$ et 535,6 M\$ depuis la création, respectivement)
- » 0,7 G\$ de capital financé déployé aux investissements de la BIC (5,7 G\$ depuis la création), représentant le déploiement le plus important au cours d'un trimestre depuis la création de la BIC.
- » 38,8 M\$ de revenus d'intérêts ont été comptabilisés, soit une augmentation de 52 % par rapport au T1 2024-2025.

RETOUR SUR INVESTISSEMENT

TRANSFORMATION FISCALE

- » Charges d'exploitation ne représentant que 39 % des revenus d'intérêts par rapport à 55 % au cours T1 2024-2025
- » Excédent avant charges hors exploitation et crédits publics s'élevant à 23,8 M\$, soit une augmentation de 12,2 M\$ ou 105 % par rapport au T1 2024-2025
- » Poursuivant l'élan amorcé en 2024-2025, la BIC a généré suffisamment de flux de trésorerie grâce à ses investissements pour financer ses activités au cours du trimestre – aucun crédit d'exploitation n'a été reçu; s'agissant du troisième trimestre consécutif sans crédits d'exploitation; attendant que cela se poursuive alors que la BIC est transformée en une institution autonome
- » 679,8 M\$ de crédits publics reçus et excédent avant crédits publics de 13,3 M\$; depuis la création, 6 492,7 M\$ de crédits publics reçus et déficit cumulé avant crédits publics de 258,9 M\$; 28 507,3 M\$ de crédits publics restants disponibles en vertu de l'autorisation actuelle de la BIC d'investir dans des transactions d'infrastructures



Pour la période de trois mois close le 30 juin	2025	2024
(en millions de dollars canadiens)		
Revenus d'intérêts	38,8 \$	25,5 \$
Charges d'exploitation		
Rémunération	10,3	10,1
Générales et administratives		
Honoraires professionnels	2,8	2,1
Administration	1,7	1,5
Amortissement des immobilisations corporelles	0,2	0,2
	15,0	13,9
Excédent avant charges hors exploitation et crédits publics	23,8	11,6
Charges hors exploitation		
Élaboration de projets	1,2	0,6
Coûts concessionnels	4,5	9,5
Provision pour dépréciation de prêts	4,8	19,1
	10,5	29,2
Excédent/(déficit) avant crédits publics	13,3	(17,6)
Crédits publics	986,0	155,5
Excédent	999,3 \$	137,9 \$

Revenus d'intérêts

Les revenus d'intérêts s'élevaient à 38,8 millions de dollars, soit une augmentation de 13,3 millions de dollars par rapport à la période précédente. Des revenus de 31,6 millions de dollars (14,5 millions de dollars au T1 2024-2025) ont été générés des activités de financement et des revenus de 7,2 millions de dollars (11,0 millions de dollars au T1 2024-2025) ont été tirés de la trésorerie et des investissements à court terme provenant des crédits. Cette augmentation est attribuable à un financement supplémentaire de 2,1 milliards de dollars pour des projets d'infrastructures depuis le 30 juin 2024, soit une augmentation de 58 % du montant du capital déployé depuis le 30 juin 2024.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation de 15,0 millions de dollars étaient supérieures de 1,1 million de dollars à celles du T1 2024-2025, principalement attribuable aux facteurs suivants :

- » Charges liées à la rémunération supplémentaires en raison de l'accroissement continu de l'effectif à l'échelle de l'organisation nécessaire pour répondre aux exigences de l'activité accrue en matière de transactions et de la croissance du portefeuille
- » L'augmentation des charges générales et administratives est principalement attribuable au calendrier des charges de services professionnels liées aux

transactions, qui correspondent en grande partie au calendrier des clôtures financières (8 clôtures financières au T1 2025-2026 par rapport à 2 au T1 2024-2025).

Charges hors exploitation

Les charges hors exploitation de 10,5 millions de dollars étaient inférieures de 18,7 millions de dollars à celles de la période précédente, principalement attribuable aux facteurs suivants :

- » Diminution des provisions pour dépréciation de prêts de 14,3 M\$ en raison du calendrier de déploiement du capital, par rapport au risque sous-jacent associé à ce capital, comptabilisée
- » Diminution des coûts concessionnels de 5,0 M\$ comptabilisée : Au cours du T1 2025-2026, déploiement de 15,6 M\$ de capital par la BIC dans des investissements assortis de conditions concessionnelles importantes, par rapport à 29,6 M\$ au cours de la période précédente; aux fins des rapports financiers, les coûts concessionnels sont comptabilisés lorsqu'un prêt ou un investissement de portefeuille est considéré comme étant significativement concessionnel (excédant à 25 %) par rapport à sa valeur nominale, après actualisation au coût d'emprunt moyen du gouvernement du Canada; une mesure ne reflétant pas complètement les prêts concessionnels accordés par la BIC

Crédits publics

La BIC a comptabilisé de revenus d'investissement des crédits publics de 986,0 millions de dollars (130,5 millions de dollars au T1 2024-2025). L'écart par rapport à la période précédente est principalement attribuable à un nombre plus élevé d'investissements ayant atteint la clôture financière au T1 2025-2026 (8 investissements totalisant 1012,9 millions de dollars) par rapport au T1 2024-2025 (2 investissements totalisant 142,0 millions de dollars).

La BIC a comptabilisé aucun revenu d'exploitation des crédits publics au T1 E2025-2026 (25,0 millions de dollars au T1 2024-2025). Pour le premier trimestre de l'exercice, poursuivant sur la même lancée que depuis

le troisième trimestre 2024-2025, aucun crédit public n'a été demandé par la BIC pour financer ses activités d'exploitation en raison de la réception de paiements suffisants en capital, intérêts et autres produits pour les financer.

Lorsque la BIC reçoit des paiements en espèces du capital, d'intérêts et d'autres revenus, les montants sont recyclés pour le financement des activités d'exploitation et des investissements, au lieu de crédits publics. La BIC surveille les fonds disponibles pour couvrir ses besoins de trésorerie et utilise ces fonds avant de présenter des demandes de décaissement aux organismes centraux. Le recyclage permet à la BIC d'avoir accès à un bassin supplémentaire de ressources financières qu'elle peut utiliser pour maximiser les nouveaux investissements dans les infrastructures partout au pays. Ainsi, la BIC financera des investissements à hauteur de 35 milliards de dollars pour ses partenaires avant d'épuiser les crédits de 35 milliards de dollars prévus dans la *Loi sur la BIC*. Ainsi, la BIC devient une institution qui pourra autofinancer ses activités d'exploitation et, compte tenu de l'horizon de remboursement du capital, une partie de ses investissements, de sorte que les projets seront appuyés avec un fardeau additionnel minimal sur les ressources financières du gouvernement ou des contribuables. Depuis sa création en 2017, la BIC a perçu de la trésorerie d'un montant de 147,3 millions de dollars en capital, intérêts et autres revenus.



➤ Efficacité opérationnelle

Au et pour la période de trois mois close le 30 juin	2025	2024	Écart
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>			
Charges d'exploitation	15,0 \$	13,9 \$	1,1 \$
Revenus d'intérêts	38,8	25,5	13,3
Total des clôtures financières ^{1,2}	16 776,8 ¹	13 385,6 ²	3 391,2
Prêts à recevoir et investissements de portefeuille	5 618,1	3 693,7	1 924,4
Charges d'exploitation en % des			
Revenus d'intérêts	38,7 %	54,5 %	(15,9 %)
Total des clôtures financières	0,1 %	0,1 %	0,0 %
Prêts à recevoir et investissements de portefeuille	0,3 %	0,4 %	(0,1 %)

¹ Déduction faite de 531,6 millions de dollars de réductions nettes après la clôture financière

² Déduction faite de 438,3 millions de dollars de réductions nettes après la clôture financière

Dans le cadre de sa revue diligente en matière d'investissement, la BIC, comme la plupart des organismes de gestion d'actifs, fait appel à divers conseillers financiers, juridiques et techniques pour l'aider à prendre ses décisions d'investissement. L'augmentation des activités d'investissement ou l'entrée dans des secteurs ou des structures d'investissement nouveaux ou spécialisés crée un besoin d'expertise et de ressources spécialisées supplémentaires pour appuyer la revue diligente en matière d'investissements potentiels. Ce besoin varie en fonction de l'activité de transaction et les coûts liés au tiers peuvent être admissibles à la capitalisation à la clôture financière. La BIC applique les pratiques exemplaires du secteur et applique une saine gestion financière des ressources publiques dans l'approvisionnement de services professionnels, conformément à la politique d'approvisionnement de la BIC.

Depuis le 30 juin 2024, la BIC a financé des projets d'infrastructures pour un montant supplémentaire de 2,1 milliards de dollars et a atteint la clôture financière de projets pour un montant supplémentaire de 3,9 milliards de dollars (avant déductions, après la clôture financière). Les activités d'investissement ont entraîné une forte augmentation des revenus d'intérêts comptabilisés au cours du trimestre (augmentation de 52 % par rapport au T1 2024-2025), mais n'ont eu qu'un effet marginal sur les charges d'exploitation. En pourcentage des prêts à recevoir et des investissements de portefeuille, les charges d'exploitation ont diminué à seulement 0,3 % au cours du T1 2025-2026. La BIC continue de gérer prudemment ses charges d'exploitation et d'améliorer son efficacité à mesure qu'elle continue de croître et de se développer.

ÉTATS FINANCIERS



RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers intermédiaires résumés trimestriels, conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. Il incombe également à la direction de veiller à ce que tous les autres renseignements présentés dans le rapport financier trimestriel correspondent, le cas échéant, à ceux présentés dans les états financiers intermédiaires résumés trimestriels.

Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables pour le secteur public. Ils n'ont pas été audités ou examinés par un auditeur externe. À la connaissance de la BIC, les présents états financiers intermédiaires résumés trimestriels rendent fidèlement compte, dans tous leurs aspects significatifs, de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.



Ehren Cory

Président-directeur général

14 août 2025



Evelyn Joerg

Cheffe de la direction financière

État intermédiaire résumé de la situation financière (non audité)

Au	Note	30 juin 2025	31 mars 2025
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>			
Actifs financiers			
Trésorerie et trésorerie affectée	4	590 930 \$	606 863 \$
Financement public à recevoir	6	10 505 630	10 199 415
Prêts à recevoir	5	5 598 384	4 908 889
Investissements de portefeuille		19 673	19 446
Intérêts à recevoir et autres actifs		34 920	26 204
		16 749 537	15 760 817
Passifs			
Comptes créditeurs et charges à payer		7 884	17 648
Passifs différés		6 024	6 496
		13 908	24 144
Actifs financiers nets		16 735 629	15 736 673
Actifs non financiers			
Immobilisations corporelles		2 670	2 748
Charges payées d'avance		1 138	712
		3 808	3 460
Excédent accumulé		16 739 437 \$	15 740 133 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État intermédiaire résumé du résultat d'exploitation et de l'excédent accumulé (non audité)

	Note	Année 2 - 2024-2025	Pour la période de trois mois close le 30 juin	
(en milliers de dollars canadiens)		Budget	2025	2024
Revenus				
Revenus d'intérêts		117 583 \$	38 825 \$	25 476 \$
Charges				
Rémunération		47 116	10 341	10 089
Générales et administratives	7	29 293	4 655	3 749
Élaboration de projets		4 000	1 206	612
Coûts concessionnels		70 635	4 530	9 465
Provision pour dépréciation de prêts	5	201 926	4 793	19 115
		352 970	25 525	43 030
(Déficit)/excédent avant crédits publics		(235 387)	13 300	(17 554)
Crédits publics	8	3,537,180	986,004	155,479
Excédent				
Excédent accumulé, début de la période		15 740 133	15 740 133	12 918 471
Excédent accumulé, fin de la période		19 041 926 \$	16 739 437 \$	13 056 396 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État intermédiaire résumé des variations des actifs financiers nets (non audité)

	Année 2 - 2024-2025	Pour la période de trois mois close le 30 juin	
(en milliers de dollars canadiens)	Budget	2025	2024
Excédent	3 301 793 \$	999 304 \$	137 925 \$
Variation des immobilisations corporelles – acquisitions	(468)	(128)	–
Variation des immobilisations corporelles – amortissements	616	206	163
Variation des charges payées d'avance	(25)	(426)	(8)
Évolution nette des actifs financiers nets	3 301 916	998 956	138 080
Actifs financiers nets, début de la période	15 736 673	15 736 673	12 915 429
Actifs financiers nets, fin de la période	19 038 589 \$	16 735 629 \$	13 053 509 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État intermédiaire résumé des flux de trésorerie (non audité)

Pour la période de trois mois close le 30 juin	Note	2025	2024
(en milliers de dollars canadiens)			
Entrées (sorties) de trésorerie et de trésorerie affectée liées à ce qui suit :			
Activités d'exploitation :			
Excédent		999 304 \$	137 925 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie :			
Revenus d'intérêts capitalisés	5	(13 476)	(8 717)
Amortissement des immobilisations corporelles		206	163
Provision pour dépréciation de prêts	5	4 793	19 115
Coûts concessionnels		4 298	9 398
Variation du fonds de roulement hors trésorerie			
Financement public à recevoir	6	(306 215)	583 155
Intérêts à recevoir et autres actifs		(8 716)	(5 292)
Charges payées d'avance		(426)	(8)
Comptes créditeurs et charges à payer		(9 764)	(9 416)
Passifs différés		(472)	452
Sorties de trésorerie nettes liées aux investissements de portefeuille		(82)	–
Sorties de trésorerie nettes liées aux prêts à recevoir	5	(685 255)	(670 833)
Total des entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation		(15 805)	55 942
Activités d'immobilisations :			
Acquisitions des immobilisations corporelles		(128)	–
Total des flux de trésorerie liés aux activités de capital		(128)	–
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et de la trésorerie affectée au cours de la période			
Trésorerie et trésorerie affectée, début de la période	4	606 863	310 160
Trésorerie et trésorerie affectée, fin de la période	4	590 930 \$	366 102 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes aux états financiers

1. Loi constitutive, mission et activités de la Société :

La Banque de l'infrastructure du Canada (la « BIC » ou la « Société ») est une société d'État créée par une loi du Parlement (la *Loi sur la Banque de l'infrastructure du Canada* [la « *Loi sur la BIC* »]) le 22 juin 2017. Elle a été constituée en personne morale au Canada; elle est détenue en propriété exclusive par le gouvernement canadien. Le capital social de la BIC est réparti en 10 actions d'une valeur nominale de 10 dollars chacune (en dollars courants), soit un capital-actions total de 100 \$ (en dollars courants).

La BIC a pour mission de faire des investissements et de chercher à attirer des investissements d'investisseurs du secteur privé et d'investisseurs institutionnels dans des projets d'infrastructures situés au Canada ou en partie au Canada qui généreront des recettes et qui seront dans l'intérêt public, par exemple en soutenant des conditions favorables à la croissance économique ou en contribuant à la viabilité des infrastructures au Canada.

La BIC reçoit des crédits du gouvernement du Canada. Le Parlement a autorisé un financement total d'au plus 35 milliards de dollars (ou tout montant global plus élevé qui peut être autorisé de temps à autre aux termes de mesures liées aux crédits) à la BIC ainsi que l'autorisation d'investir dans des transactions d'infrastructures. Sur ces 35 milliards de dollars, le gouvernement du Canada permettra jusqu'à 15 milliards de dollars au titre de son cadre financier qui vise à catalyser les projets qui profitent à la population canadienne, et il donnera à la BIC la souplesse et la latitude nécessaires pour utiliser son capital pour innover et prendre plus de risques que le marché ne le fera.

En partenariat avec des promoteurs fédéraux, provinciaux, territoriaux, municipaux, autochtones et privés, la BIC utilisera de nombreux instruments financiers, soit des prêts, des investissements participatifs et, le cas échéant, des garanties de prêt afin de mobiliser des investissements privés là où aucun investissement n'aurait lieu autrement. La BIC devrait réaliser des investissements dans des projets qui servent l'intérêt public

dans ses secteurs prioritaires du transport en commun, de l'énergie propre, des infrastructures vertes, d'Internet haut débit et du commerce et transport. De plus, la BIC (i) s'engage dans l'élaboration de projets, avec pour objectif d'accélérer les études, les rapports techniques et les analyses nécessaires pour raccourcir les délais critiques d'investissement, (ii) fournit des services-conseils à tous les niveaux de gouvernement concernant les projets d'infrastructures et (iii) agit comme un centre d'expertise sur les projets d'infrastructures dans lesquels des investisseurs du secteur privé ou des investisseurs institutionnels réalisent un investissement significatif.

La BIC n'est pas mandataire de Sa Majesté le Roi du chef du Canada, sauf lorsqu'elle i) conseille les ministres de Sa Majesté du chef du Canada, ministères, conseils, commissions et organismes fédéraux, ainsi que les sociétés d'État, au sens du paragraphe 83(1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (Canada) (la « LGFP »), sur les investissements dans des projets d'infrastructures; ii) recueille et diffuse des données au titre de la *Loi sur la BIC*; iii) agit pour le compte du gouvernement fédéral pour la prestation de services ou de programmes et la fourniture d'une aide financière, aux termes de la *Loi sur la BIC*; et iv) mène toute activité d'infrastructure canadienne utile à la réalisation de sa mission que le gouverneur en conseil peut préciser par décret. La BIC est également nommée dans la Partie I de l'Annexe III de la LGFP

Conformément à l'alinéa 149(1)d) de la Loi de l'impôt sur le revenu, la BIC est exemptée de l'impôt fédéral sur le revenu.

La BIC rend compte de ses activités au Parlement par l'intermédiaire de la ministre de l'Infrastructure et des Collectivités.

2. Base d'établissement :

a) Principe comptable :

Les présents états financiers intermédiaires résumés trimestriels non audités ont été préparés conformément aux Normes comptables pour le secteur public (« NCSP »), telles qu'elles ont été publiées par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (« CCSP ») de Comptables professionnels agréés du Canada. Les méthodes comptables utilisées dans les présents états sont les mêmes que celles définies dans les plus récents états financiers annuels audités datés du 31 mars 2025. Les présents états financiers intermédiaires résumés ne comprennent pas la totalité des informations dont la production est obligatoire dans les états financiers annuels, et ils devraient être lus conjointement avec les états financiers audités de la société pour l'exercice clos le 31 mars 2025.

Tous les montants présentés dans ces états financiers et les notes sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.

b) Chiffres du budget :

Les données budgétaires sont présentées dans l'état des résultats et de l'excédent accumulé, et dans l'état de l'évolution des actifs financiers nets. Les données budgétaires présentées pour 2025-2026 sont tirées des projections et des estimations de la deuxième année du plan d'entreprise 2024-2025 à 2028-2029 approuvé.

c) Incertitude des mesures :

Dans le cadre de la préparation des états financiers conformément aux NCSP, la direction est tenue de formuler des jugements, des estimations et des hypothèses subjectives qui influent sur les valeurs comptables de certains actifs et passifs, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de charges enregistrés durant la période. Des changements importants dans les hypothèses sous-jacentes pourraient entraîner des changements importants dans les jugements et les estimations correspondants. Par conséquent, la direction revoit régulièrement ces hypothèses. Les révisions des jugements et des estimations comptables sont comptabilisées de manière prospective, c'est-à-dire dans la période au cours de laquelle les jugements et estimations sont révisés et dans toute période future affectée.

La direction utilise des hypothèses pour déterminer la provision pour dépréciation de prêts de la BIC, comme sa cote de crédit interne, et d'autres facteurs principaux décrits à la note 9 des états financiers annuels audités de la Société pour l'exercice clos le 31 mars 2025. Elle estime également le calendrier des décaissements et remboursements prévus qui ont un impact sur le taux d'intérêt effectif des prêts. Lorsque les résultats réels diffèrent des estimations et des hypothèses, l'impact sera comptabilisé dans les périodes futures lorsque l'écart sera connu.

3. Principales méthodes comptables :

Les méthodes comptables utilisées dans les présents états financiers intermédiaires sont les mêmes que celles qui sont expliquées à la note 2 des états financiers annuels audités de la société pour l'exercice clos le 31 mars 2025.

4. Trésorerie et trésorerie affectée :

Au	30 juin 2025	March 31, 2025
Trésorerie	586104 \$	600613 \$
Trésorerie affectée	4826	6250
Trésorerie et trésorerie affectée	590930 \$	606863 \$

5. Prêts à recevoir :

Le portefeuille de prêts peut être assujéti à un certain nombre de modalités, dont des clauses restrictives, et être subordonné à une dette de premier rang ou être de rang égal à d'autres prêteurs.

Le tableau suivant présente les montants liés aux prêts à recevoir et à leur provision pour dépréciation de prêts (« PDP ») connexe par secteur :

Au	30 juin 2025			31 mars 2025 ¹		
	Valeur comptable	PDP ²	Prêts à recevoir (net)	Valeur comptable	PDP ²	Prêts à recevoir (net)
Transport en commun	1 \$	(15 405) \$	1735810 \$	1600301 \$	(15 084) \$	1585217 \$
Énergie propre	2224578	(10 727)	2213851	1939128	(9258)	1929870
Infrastructures vertes	885088	(194 415)	690 673	794165	(192 622)	601543
Internet haut débit	390285	(2 096)	388189	313890	(1 399)	312491
Commerce et transport	571992	(2131)	569 861	481386	(1 618)	479768
Total	5823158 \$	(224 774) \$	5598384 \$	5128870 \$	(219 981) \$	4908889 \$

¹ Se reporter à la note 12 pour plus de détails sur la reclassification des chiffres de la période précédente.

² Comprend 63,4 millions de dollars pour la provision générale pour dépréciation de prêts et 161,4 millions de dollars pour la provision spécifique pour dépréciation de prêts (58,6 millions de dollars pour la provision générale pour dépréciation de prêts et 161,4 millions de dollars pour la provision spécifique pour dépréciation de prêts au 31 mars 2025).

Le taux d'intérêt effectif moyen pondéré et la durée basés sur la valeur comptable des projets que la BIC a financés depuis la création sont résumés ci-dessous.

Au	30 juin 2025		31 mars 2025 ²	
	Taux d'intérêt effectif	Durée	Taux d'intérêt effectif	Durée
Transport en commun	1,7 %	11	1,7 %	10
Énergie propre	2,6 %	22	2,8 %	23
Infrastructures vertes ¹	3,1 %	16	3,1 %	16
Internet haut débit	1,2 %	21	1,2 %	21
Commerce et transport	2,6 %	25	2,5 %	26
Portefeuille¹	2,3 %	18	2,3 %	18

¹ Exclut les prêts avec des provisions spécifiques pour dépréciation de prêts.

² Se reporter à la note 12 pour plus de détails sur la reclassification des chiffres de la période précédente.

La valeur comptable des prêts à recevoir comprend 15,6 millions de dollars liés aux municipalités (15,5 millions de dollars au 31 mars 2025) et 27,3 millions de dollars liés aux gouvernements autochtones (26,7 millions de dollars au 31 mars 2025).

Le tableau suivant présente les variations dans le montant des prêts à recevoir :

Au	30 juin 2025	31 mars 2025
Solde d'ouverture	4 908 889 \$	3 042 649 \$
Décaissements	688 559	2 056 063
Revenus d'intérêts capitalisés ¹	13 404	48 477
Coûts des transactions (déduction faite de l'amortissement)	687	4 931
Coûts concessionnels	(4 371)	(19 495)
Remboursement du capital	(3 991)	(19 367)
Provision pour dépréciation de prêts	(4 793)	(204 369)
Prêts à recevoir	5 598 384 \$	4 908 889 \$

1 Comprend les intérêts capitalisés payés en nature et les revenus comptabilisés conformément à la méthode du taux d'intérêt effectif.

Au 30 juin 2025, un prêt d'une valeur comptable de 181,3 millions de dollars reste en défaillance en vertu des modalités de la convention de crédit. La BIC reste engagée dans des discussions avec la contrepartie et toutes les parties prenantes concernées pour déterminer une résolution, qui peut inclure une restructuration du prêt ou d'autres actions de recouvrement. Une provision spécifique pour dépréciation de prêts de 161,4 millions de dollars a été comptabilisée dans l'état des résultats pour l'exercice clos le 31 mars 2025. Pour le trimestre clos le 30 juin 2025, la direction a examiné la situation du prêt et a déterminé qu'il n'y avait pas eu de changements importants dans les circonstances qui nécessiteraient un ajustement de la provision pour dépréciation existante. En conséquence, aucune révision de la provision pour pertes de crédit n'a été comptabilisée au cours du T1 2025-2026. Le prêt reste soumis à un suivi continu, et la BIC réévaluera le montant récupérable à mesure que de nouvelles informations seront disponibles.

L'utilisation et l'évaluation des sûretés sont conformes à celles présentées à la note 4 des états financiers annuels audités de la société pour l'exercice clos le 31 mars 2025.

Le tableau suivant illustre les remboursements du capital des prêts à recevoir en cours et les intérêts capitalisés pour les cinq prochaines années et par la suite, à l'exclusion des coûts de transaction (déduction faite de l'amortissement) ou concessionnels ou les provisions pour dépréciation de prêts :

	30 juin 2025
Avant le 3 mars 2026	89 206 \$
1 ^{er} avril 2026 au 31 mars 2027	79 234
1 ^{er} avril 2027 au 31 mars 2028	212 927
1 ^{er} avril 2028 au 31 mars 2029	123 327
Après le 31 mars 2029	5 317 362
Remboursement du capital des prêts à recevoir en cours	5 822 056 \$

6. Financement public à recevoir

Au	30 juin 2025	31 mars 2025
Solde d'ouverture	10 199 415 \$	9 579 180 \$
Nouvelles ententes contractuelles d'investissement	1 012 938	3 051 904
Crédits publics reçus – investissements	(679 789)	(2 328 887)
Recyclage du capital ¹	(10 225)	(22 172)
Réductions nettes après la clôture financière ^{2,3}	(16 709)	(80 610)
Financement public à recevoir	10 505 630 \$	10 199 415 \$

1 Comprend les paiements en espèces provenant du retour de capital, du remboursement du principal, ainsi que des intérêts et d'autres revenus reçus.

2 Se reporter à la note 11, Engagements, pour plus de détails.

3 Comprend une réduction nette de 4,0 millions de dollars (néant au 31 mars 2025) des charges pour l'élaboration de projets qui répondent aux critères de capitalisation.

7. Charges générales et administratives :

Pour la période de trois mois close le 30 juin	2025	2024
Honoraires professionnels	2 844 \$	2 113 \$
Frais d'administration	1 605	1 473
Amortissement des immobilisations	206	163
Charges générales et administratives	4 655 \$	3 749 \$

8. Crédits publics :

Pour la période de trois mois close le 30 juin	2025	2024
Crédits publics – investissements	986 004 \$	130 479 \$
Crédits publics – exploitation	–	25 000
Crédits publics	986 004 \$	155 479 \$

Crédits publics – investissements comprend 1102,9 millions de dollars provenant de nouvelles conventions contractuelles d'investissement, contrebalancés par 16,7 millions de dollars de réductions nettes, après la clôture financière, et 10,2 millions de dollars de paiements en espèces reçus du retour de capital, du remboursement du principal, ainsi que des intérêts et d'autres revenus reçus. Les paiements en espèces reçus s'ajoutent aux montants utilisés pour financer les activités d'exploitation de la BIC.

9. Transactions interentités et transactions avec des parties liées :

La société est détenue en propriété exclusive par le gouvernement du Canada et est liée, selon le principe de propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Les principaux membres de la direction sont définis comme les membres de la direction ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la BIC, ainsi que les membres de leur famille proche, y compris les membres du conseil d'administration.

a) Transactions avec les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada :

La Société conclut des transactions avec ces entités dans le cours normal des activités, y compris le financement gouvernemental qui est approuvé

sous forme d'autorisation législative, ainsi que le plan d'entreprise annuel de la BIC.

b) Transactions impliquant des principaux membres de la direction :

Dans le cadre normal de ses activités, la BIC peut effectuer des transactions avec des entités dans lesquelles les principaux membres de la direction de la BIC détiennent une participation ou sont membres du conseil d'administration ou de la direction d'une entité qui reçoit un financement de la BIC dans le cadre d'un projet d'infrastructures. Ces transactions ont lieu selon des modalités semblables à celles qui ont été adoptées si les entités n'avaient pas de lien de dépendance et sont comptabilisées à la valeur d'échange. Les principaux membres de la direction visés sont tenus de se retirer de toutes les discussions et décisions relatives à ces transactions.

Au cours du T1 2025-2026, la BIC a déployé du capital dans une entité (deux (2) au cours de l'exercice clos le 31 mars 2025) dans lesquelles un membre du conseil ou un membre principal de la direction de la BIC siège également au conseil d'administration. Au 30 juin 2025, la BIC a des engagements en cours envers deux (deux (2) au 31 mars 2025) de ces parties liées.

Le tableau ci-dessous résume l'impact des transactions impliquant les principaux membres de la direction sur les états financiers de la BIC.

Au	30 juin 2025	31 mars 2025
Clôtures financières	961 000 \$	961 000 \$
Investissements de portefeuille ¹	(25 000)	(25 000)
Prêts à recevoir ¹	(152 672)	(143 454)
Total des engagements lié aux clôtures financières	783 328 \$	792 546 \$

¹ Exclut les coûts de transaction, les provisions pour dépréciation et les modalités significativement concessionnelles.

Des montants de clôture financière (i) 600,0 millions de dollars (une entité) ont été engagés avant l'existence d'une relation entre parties liées et (ii) 361,0 millions de dollars (une entité) étaient le résultat d'un investissement de la BIC – un membre principal de la direction de la BIC a été nommé au conseil d'administration de l'entité investie pour assurer la gouvernance et protéger son investissement. Il n'y avait aucune relation préexistante entre le membre principal de la direction et l'entité investie.

10. Instruments financiers et gestion des risques :

Les instruments financiers et la gestion des risques dans les présents états financiers intermédiaires sont traités conformément à ce qui est énoncé à la note 9 des états financiers annuels audités de la société pour l'exercice clos le 31 mars 2025.

11. Engagements :

a) Engagements relatifs à des contrats de location :

La BIC entretient actuellement des contrats de location pour des bureaux situés à Toronto, à Montréal et à Calgary. Les bureaux à Toronto sont le lieu de travail principal de la BIC, et des membres du personnel supplémentaires sont situés à Montréal et à Calgary afin d'établir des relations et de soutenir les activités partout au pays.

Le 31 août 2017, la BIC a conclu des contrats de location à long terme visant des locaux pour bureaux et des espaces d'entreposage à Toronto. Chacun des deux contrats de location est assorti d'une durée de dix ans commençant le 1er juin 2018. La BIC a la possibilité de renouveler le contrat de location visant des locaux pour bureaux pour deux autres périodes consécutives de cinq années chacune. Depuis, la BIC a conclu deux autres contrats d'expansion et de modification des contrats de location visant des locaux

additionnels à la superficie locative initiale. Les modalités des expansions sont semblables à celles du contrat initial. Une partie des locaux destinés à l'expansion ont par la suite été sous-loués pour une durée de 18 mois.

La BIC ne bénéficie pas de tous les avantages et ne court pas tous les risques liés à la propriété;

par conséquent, les locaux pour bureaux et espaces d'entreposage correspondent à la

classification d'un contrat de location simple. La BIC comptabilise ces charges de location directement sur la durée du contrat de location.

b) Clôtures financières :

Une clôture financière a lieu quand la BIC et ses partenaires d'investissement ont effectué toute la revue diligente et ont conclu des ententes exécutoires avec les contreparties. À la date de la clôture financière, la BIC s'engage à prêter ou investir un montant précis pour financer le projet d'infrastructures respectif. L'engagement de la BIC est réduit par les éléments suivants :

- » Réductions nettes, après la clôture financière de l'engagement de la BIC : Les modalités des investissements de la BIC sont structurées conformément à ses objectifs de fournir le soutien financier minimal nécessaire pour permettre la réalisation du projet d'infrastructures. Par conséquent, le capital engagé peut augmenter ou diminuer après la clôture financière, en fonction des événements et des circonstances entourant chaque investissement, y compris ceux liés aux modalités uniques de chaque convention de crédit respective.
- » Montants avancés (comptabilité de caisse) au projet d'infrastructures concerné : Le calendrier prévu et le montant des demandes de décaissements futures sont variables, car ils sont généralement fondés sur le remboursement des coûts admissibles engagés pour le projet. Les montants avancés ne tiennent pas compte du fait que les intérêts sont capitalisés comme paiement en nature ou provisions pour dépréciation de prêts.

Au	30 juin 2025	31 mars 2025 ¹
Transport en commun	4 332 840 \$	4 332 840 \$
Énergie propre	5 000 811	4 201 793
Infrastructures vertes	4 436 071	4 277 151
Internet haut débit	2 169 200	2 169 200
Commerce et transport	1 369 545	1 314 545
Total des clôtures financières	17 308 467	16 295 529
Montants avancés (comptabilité de caisse)	(5 699 729)	(5 011 170)
Réductions nettes après la clôture financière	(531 623)	(518 885)
Total des engagements lié aux clôtures financières	11 077 115 \$	10 765 474 \$

¹ Se reporter à la note 12 pour plus de détails sur la reclassification des chiffres de la période précédente.

12. Reclassification des chiffres de la période antérieure :

Au cours du trimestre clos le 30 juin 2025, la BIC a examiné la classification de ses prêts à recevoir. À la suite de cet examen, la direction a déterminé que trois prêts d'une valeur comptable cumulée de 187,1 millions de dollars au 31 mars 2025, précédemment classés dans le secteur de l'énergie propre, étaient présentés de manière plus appropriée dans le secteur des infrastructures vertes. Les prêts ont contribué à hauteur de 910,0 millions de dollars au montant total des clôtures financières de la BIC. En conséquence, certaines données comparatives ont été reclassées pour se conformer à la présentation de l'exercice en cours. Ce changement de classification n'a pas eu d'incidence sur l'excédent accumulé, l'excédent annuel ou les actifs financiers nets de la BIC pour la période comparative.

Premier trimestre (T1)

2025-2026

cib-bic.ca



Contactez-nous

contact@cib-bic.ca

1-833-551-5245

Banque de l'infrastructure du Canada

150, rue King Ouest,

Bureau 2309, C.P. 15

Toronto, Ontario M5H 1J9

Suivez-nous

